



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

sécurité des biens et des personnes

Question au Gouvernement n° 3089

Texte de la question

VIOLENCES EN CORSE

M. le président. La parole est à M. Paul Giacobbi, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.

M. Paul Giacobbi. Monsieur le Premier ministre, ma liberté de parole m'a souvent amené à dénoncer les lacunes de l'application des lois dans notre île lorsqu'il fallait les déplorer.

Aujourd'hui, cette même liberté me conduit à témoigner que l'action des forces de l'ordre, sous votre autorité et celle, indépendante, de la justice, s'exerce dans notre île avec une rigueur appropriée, juste, en un mot républicaine.

Ce qui s'est passé dimanche soir dans le village de Saint-André-de-Cotone nous rappelle cruellement que l'on ne peut tout prévenir, mais qu'il est essentiel d'employer les moyens nécessaires pour parvenir dans cette affaire, comme dans les autres, à la manifestation de la vérité. *(Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes UMP et NC.)*

Les Corses réprouvent la violence autant que les autres Français, et leurs élus savent en débattre avec courage ; ils l'ont encore fait il y a quelques semaines à l'Assemblée de Corse.

Par ailleurs, même s'il se dit que le crime perpétré à l'encontre d'un proche collaborateur, d'un élu fidèle et surtout d'un ami très cher, au soir d'une journée électorale, dans la maison même de la victime, sous les yeux de son épouse, pourrait être un avertissement qui me serait destiné, je ne changerai ni les habitudes d'une vie réglée et limpide ni les orientations de mon action politique, et je continuerai de m'exprimer ici et ailleurs en toute liberté. *(Applaudissements sur tous les bancs.)*

Il a fallu d'abominables tragédies pour que la République étende enfin ses lois à la Corse avec égalité et fermeté. Il faudra encore du temps, du courage et de la continuité dans l'action pour ramener la Corse au cœur de la République.

Bien des choses avancent en Corse : le rattrapage de notre retard historique en équipements publics grâce à la contribution décisive de l'État, l'émergence d'une économie moderne, parfois à la pointe du progrès, la mise aux normes les plus exigeantes de nos filières de production, l'affirmation concrète de l'autonomie politique que la loi nous a conférée et qui devra encore progresser, la promotion d'une identité linguistique et culturelle dont nous avons lieu d'être fiers.

Ce sont à ces progrès que la violence s'oppose, avec le silence de la peur qui l'entoure et tous les faux-fuyants qui prétendent la justifier. Ce sont ces progrès que notre République rendra possibles, monsieur le Premier ministre, en continuant d'agir avec détermination. *(Applaudissements prolongés sur tous les bancs.)*

M. le président. La parole est à M. Claude Guéant, ministre de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration.

M. Jean Glavany. C'est dommage que ce soit lui qui réponde, et non le Premier ministre !

M. Claude Guéant, *ministre de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration.*

Monsieur le député, nous sommes certainement nombreux dans cet hémicycle à avoir été touchés, comme je l'ai été, par la dignité et la gravité de votre réflexion. Au-delà de l'assassinat de Dominique Domarchi, maire de Saint-André-de-Cotone et votre ami, l'événement nous renvoie à la tragique violence qui, malheureusement, endeuille souvent la Corse.

Je veux avant tout exprimer, au nom du Gouvernement, à vous et à la famille de la victime, notre consternation

et notre sympathie.

Je tiens également à affirmer que, sous l'autorité de la justice, tous les moyens d'enquête nécessaires, tous ceux qui s'imposent ont été immédiatement déployés. Plus de vingt enquêteurs se consacrent à cette tâche, qu'ils accompliront jusqu'au bout.

Surtout, je vous assure que l'État est aux côtés de la Corse, afin qu'y règnent pleinement les lois de la République, comme vous l'avez dit, et afin que la Corse revienne au coeur de la République. Ni les élus ni le Gouvernement ne se résignent ni ne s'habituent à cette violence qui frappe trop souvent la Corse. Ensemble, ils la combattent et ils continueront de le faire ; ensemble, ils se mobilisent pour équiper la région, pour lui ouvrir la voie d'une économie moderne, créatrice d'emplois qualifiés, pour faire vivre ses institutions originales et sa culture.

Soyez certain, monsieur le député, que le Gouvernement continuera d'oeuvrer en ce sens, aux côtés des élus de Corse et de tous les Corses de bonne volonté. *(Vifs applaudissements sur les bancs des groupes UMP et NC.- Applaudissements sur quelques bancs du groupe SRC.)*

Données clés

Auteur : [M. Paul Giacobbi](#)

Circonscription : Haute-Corse (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3089

Rubrique : Sécurité publique

Ministère interrogé : Intérieur, outre-mer, collectivités territoriales et immigration

Ministère attributaire : Intérieur, outre-mer, collectivités territoriales et immigration

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 24 mars 2011

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 24 mars 2011